

Le Monde et Libé main dans la main pour nous pondre des éditos serviles et crétins

Je me souviens d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître. C'était avant Internet. La presse avait un surnom : [le quatrième pouvoir](#). Et il me plaisait d'y croire à ce contre-pouvoir, face aux autres pouvoirs incarnés par l'État.



Aujourd'hui, j'ai de plus en plus de peine à y croire. Jusqu'à ne plus y croire du tout lorsqu'il s'agit d'aborder « Internet ».

Que Sarkozy s'empare d'un rapport pour venir nous faire une proposition qui frise le ridicule avec sa « taxe Google », nous y sommes malheureusement désormais habitués, Hadopi étant encore (et pour longtemps) dans toutes les mémoires. Mais que des journaux aussi prestigieux que *Le Monde* et *Libération*, reprennent le même jour, sans aucun recul, cette proposition, en tentant bien maladroitement de la justifier, c'est nouveau et c'est plus que décevant^[1].

Mais qu'est-ce donc que cette « taxe Google » ?

Florent Latrive (journaliste à... Libération !) la résume fort bien dans son excellent et cinglant billet [La taxe Google, symbole cache-misère](#) sur son blog *Caveat Emptor* :

Il n'est surtout nulle part question que cette taxe soit une source de revenus supplémentaires pour les artistes et

créateurs. Elle vise simplement à compenser dans le budget de l'Etat une série de dépenses en faveur des industries culturelles, et notamment la carte jeune musique ou l'extension du crédit d'impôt pour la production musicale. Si ces dépenses auront, c'est le minimum, pour effet indirect d'assurer quelques rentrées à la filière, on ne trouve pas là trace d'une nouvelle ligne de recettes susceptibles d'apporter un revenu pérenne et conséquent aux créateurs. On taxe la pub, et on subventionne la vente de musique. Il ne s'agit pas là de rémunérer la filière sur la base d'une nouvelle circulation des oeuvres et de nouveaux partages de la valeur ajoutée, mais d'instaurer un micro-bricolage fiscal, tout en continuant, via Hadopi, la guerre au public et à ses pratiques de partage sur les réseaux.

Et Guillaume Champeau de surenchérir sur [Numerama](#), un brin énervé :

Puisque la France et l'Europe sont incapables de favoriser l'émergence de grands acteurs de l'internet, autant taxer les success stories américaines pour financer ses industries vieillissantes.

Ajoutons à cela qu'elle s'annonce techniquement inapplicable (ça ne vous rappelle rien ?), puisque comme nous le précise [Rue89](#), il sera fort délicat, pour ne pas dire impossible, de tout aussi bien choisir les sites à taxer, empêcher l'évasion fiscale et dénombrer les internautes français.

L'idée est donc définitivement mauvaise. Et, même si ça n'est pas forcément agréable à lire, on ne s'étonnera pas de se faire plus ou moins gentiment [chambrier](#) par le [reste du monde](#).

Mais nos deux grands quotidiens ont eux décidé de passer outre...

Qu'est-ce que l'[éditorial](#), ou l'édito, d'un journal ? C'est en

quelque sorte la « signature » du journal, voire même parfois sa « vitrine idéologique ». Et comme c'est important, on ne va pas en confier la plume à n'importe qui : ce sont souvent les directeurs ou les rédacteurs en chef qui s'y collent.

Or donc ici, c'est rien moins que l'éditorial de ces deux journaux qui est sollicité pour jouer, j'exagère à peine, les porte-paroles du gouvernement. Les titres de l'un comme de l'autre sont évocateurs et en parfaite symbiose : « Juste » pour *Libération* et « Une taxe juste » pour *Le Monde*. Le parallèle est saisissant, à croire qu'ils se sont passés le mot.

L'édito de Libération : « Juste »

[URL d'origine du document](#)

Par Laurent Joffrin (directeur du journal) – 8 janvier 2010

Internet, notre ennemi ? Voilà bien la manière la plus niaise de poser le problème de la création et de la presse en ligne. Le réseau mondial porte en lui un tel progrès de civilisation – culture et information à la disposition de tous sur un simple clic – qu'il est ridicule d'invoquer cette dichotomie sommaire.

Ce serait effectivement ridicule, mais alors pourquoi le rappeler en introduction ? On est à la limite de la faute avouée à moitié pardonnée.

Non, l'ennemi est plus insidieux, et plus dangereux : c'est le tout gratuit, en ligne ou ailleurs.

Qu'est-ce que le « tout gratuit » ? Je n'en ai personnellement aucune idée. Toujours est-il que « l'ennemi » est donc désigné et que l'on se trouve face à une autre dichotomie sommaire dans laquelle on souhaiterait nous enfermer : gratuit contre payant. Le refrain est désormais connu, occultons totalement la constitution de biens communs, le partage de ressources

sous licences libres et ouvertes (gratuites ou payantes) et les échanges non marchands. C'est pourtant aussi et surtout là qu'Internet est susceptible d'être un « progrès de civilisation ».

Pendant des lustres, les ravis de la fausse modernité nous ont expliqué que la gratuité totale, par des sources principalement publicitaires, créerait son modèle économique. On s'aperçoit aujourd'hui que cette prophétie n'a aucune réalité pour les producteurs de contenus culturels (musique, livres, cinéma, information...)

Merci de cet aveu. Il fallait effectivement être bien naïf pour croire ces « ravis de la fausse modernité » (on veut des noms !).

Quelques géants, agrégateurs comme Google ou fournisseurs d'accès Internet, ont capté l'essentiel des revenus. Le libre marché a créé cette originale répartition des tâches : les créateurs de contenu supportent les dépenses, les diffuseurs perçoivent les recettes.

Mélangeons allègrement deux entités aussi hétéroclites que Google et un fournisseur d'accès pour en faire d'étranges boucs émissaires à qui on reproche d'avoir « capté » les revenus des contenus.

Les premiers subissent déficits, précarité et licenciements, les autres amassent des montagnes d'argent.

Non, non, on ne nous parle pas de la crise des subprimes mais bien de la crise des industries culturelles (qui, contrairement à la première, n'inquiète qu'elles-mêmes). Toujours est-il que « les autres », vautrés sur des montagnes d'argent injustement récolté, sont coupables. Il est alors sain et logique de les punir par une taxe en faveur des pauvres victimes.

Dès lors, le rapport Zelnik est dans le vrai quand il cherche le moyen de rééquilibrer une situation qui mènera sans cela à l'anémie et au formatage des contenus.

Classique. On confond un problème (réel) avec l'une des solutions (plus que discutable) pour le traiter. On ne s'y est pas pris autrement pour justifier l'Hadopi. « Dès lors... », le raisonnement est un peu court et l'affirmation péremptoire. Si vous ne voulez pas d'une presse malade (anémie) et uniforme (formatage des contenus) alors vous ne pouvez qu'adhérer au rapport Zelnik et à sa taxe Google. La ficelle est un peu grosse mais CQFD.

Et ce qui vaut pour la musique vaut, a fortiori, pour l'information, dont le rôle civique est évident.

Journalisme et musique, même combat dans l'adversité, d'où l'existence de cet édito. Et c'est encore pire avec le journalisme dont l'évidence du rôle civique est telle qu'il convient tout de même de le rappeler.

A moins de considérer, dans un rêve ultralibéral, qu'en raison d'un commandement du Saint Marché, créateurs et journalistes doivent désormais vivre d'amour et d'eau fraîche.

J'ai connu *Libération* moins critique vis-à-vis de l'économie de marché. Mais résumons-nous : Internet tend vers un tout gratuit capté par un Google causant tristesse et désolation dans le monde des « vrais » producteurs de contenus culturels. La taxe est juste, la taxe est la solution.

L'édito du Monde : « Une taxe juste »

[URL d'origine du document](#)

Non signé – 8 janvier 2010

Taxer Google. En prenant position, jeudi 7 janvier, lors de ses vœux à la culture, en faveur d'une fiscalisation des revenus publicitaires en ligne des géants d'Internet, Nicolas Sarkozy fait-il preuve de démagogie ou, au contraire, de cohérence ? Un peu des deux. Il est facile de pointer uniquement le grand méchant loup américain. Les maisons de disques, par exemple, ont longtemps refusé de prendre au sérieux les évolutions technologiques, préférant profiter des revenus considérables qu'elles tiraient du CD.

Départ identique à l'édito précédent (Internet n'est pas l'ennemi, etc.). On est lucide parce qu'on a bien compris la démagogie de la proposition, mais comme c'est aussi de nous, les journalistes et notre avenir dont il s'agit, on va tenter malgré tout de vous en montrer sa cohérence (si possible sans recourir aux forceps).

D'un autre côté, la position des moteurs de recherche, Google en tête – l'immense majorité des internautes français entrent sur la Toile avec lui -, devient intenable.

Intenable pour qui exactement ? On pourrait d'ailleurs faire également le même procès à Microsoft et ses [ventes liées](#) (lui aussi basé fiscalement en Irlande soit dit en passant). Ce qui donne alors : « D'un autre côté, la position des systèmes d'exploitation, Windows en tête – l'immense majorité des utilisateurs français entrent en informatique avec lui -, devient intenable ».

Depuis des années, Google profite de contenus qu'il n'a pas créés et qui ne lui appartiennent pas : musiques, films, livres, presse, produits audiovisuels... Google ne paie presque rien et il rend les contenus gratuits. Pire, il capte des pages de publicité, et donc des revenus, qui devraient aller à d'autres.

Pareil que tout à l'heure. Google capte, profite sans donner, et rend tout gratuit. On ne va pas dire que Google est un voleur, mais on en a tout de même fortement envie. « Il est facile de pointer uniquement le grand méchant loup américain », disait-on pourtant en préambule. Que Google pose de nombreuses questions et de nombreux problèmes est une évidence, mais aborder aussi radicalement le débat ne risque pas de faire avancer les choses.

Le résultat est ravageur : hormis le cinéma, qui se porte bien – la magie de la salle opère toujours -, la musique est sinistrée, la presse souffre, le livre est menacé.

Et n'oublions pas aussi qu'en 2012 c'est l'Apocalypse. Et il semblerait, mais c'est à vérifier, que Google n'y soit cette fois-ci pour rien.

Comment convaincre des consommateurs de musique de payer pour un produit qu'ils peuvent trouver gratuitement ? Lorsque l'on a 20 ans, que l'on a grandi une souris à la main, que le plaisir d'un meilleur son ou d'une belle pochette de disque compte moins, la mission paraît impossible.

J'invite l'éditorialiste du *Monde*, fin connaisseur de la jeunesse, à lire l'article de Jean-Pierre Archambault, [Gratuité et prix de l'immatériel](#), pour constater qu'à l'impossible nul n'est tenu.

Ces dernières années, les gouvernements ont, pour punir les fraudeurs, multiplié les textes de loi et accumulé les maladresses. La filière musicale, elle, a pris beaucoup de retard dans la mise en place d'une offre riche et attractive.

Donc, en toute logique, si on tire les leçons du passé, il n'y a aucune raison de ne pas se trouver en face d'une nouvelle maladresse. Mais pas du tout...

*Dès lors, les mesures incitatives, préconisées par le rapport de la mission Création et Internet, présidée par l'éditeur Patrick Zelnik, **sont justes**. Et juste aussi l'idée de financer celles-ci par une taxe sur la publicité en ligne. Le rapport aurait pu aller plus loin en mettant à contribution les autres grands bénéficiaires du système que sont les fournisseurs d'accès.*

Le mimétisme avec Joffrin me laisse songeur. Ils ont dû s'enfermer ensemble dans une pièce commune pour nous rédiger cela, c'est la seule explication. Jusqu'à la même locution « Dès lors... ». En tout cas, le raisonnement (bancal) et la conclusion (partiale) sont en tout point identiques, jusqu'à l'inclusion des fournisseurs d'accès dans le même galère que Google.

Restent deux difficultés. La faisabilité, d'abord. Dans un monde dématérialisé, évaluer les recettes spécifiquement françaises et contraindre des entreprises étrangères à acquitter leur dû fiscal en France ne sera pas simple.

Cette première difficulté est une impossibilité.

Cela suppose aussi de bouleverser la philosophie d'Internet, réseau créé pour permettre la circulation libre du savoir. Pour les artistes et auteurs, ce serait justice. Pour les utilisateurs, ce sera une révolution culturelle.

Pincez-moi ! Suis-je bien en train de lire un éditorial du *Monde* ? S'en prendre à la libre circulation du savoir sur Internet serait une nouvelle « révolution culturelle » ???

Une partie de moi-même s'en trouve glacé d'effroi ! (surtout la partie « bobo de gauche », qui n'a pas encore totalement disparue)

On pourrait en rire si ça n'était point si grave. Parce que,

mine de rien, ces deux éditos, consciemment ou non, nous préparent magnifiquement à l'épisode suivant qui participe du même état d'esprit, à savoir la mise en place du [filtrage du Net](#) et la remise en cause de sa [neutralité](#).

La peur est décidément mauvaise conseillère. Monsieur Joffrin, vous aviez raison tantôt de rappeler le rôle civique de la presse, parce qu'il y a des jours, comme ce 8 janvier 2010, où il peut nous être permis d'en douter.

Notes

[1] Crédit photo : [Hamed Saber](#) (Creative Commons By)